

## LES IMF SONT-ELLES UN FACTEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE, D'INTÉGRATION SOCIALE ET/OU DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ?

# La microfinance est-elle un outil de réduction de la pauvreté ? Etat de la recherche

Flore GUBERT • Economiste, DIAL, Institut de Recherche pour le Développement

### Résumé

*Cet article propose un passage en revue de la littérature récente consacrée à l'impact de la microfinance sur la pauvreté. En se limitant pour l'essentiel aux études de cas employant une méthodologie quasi-expérimentale, il propose une synthèse des réponses apportées aux interrogations suivantes : (1) La microfinance atteint-elle les plus pauvres ? (2) La microfinance contribue-t-elle à faire sortir durablement les populations de la pauvreté ? (3) Quel est le rapport coût-efficacité de la microfinance comparé à celui d'autres interventions en matière de lutte contre la pauvreté ?*

Suite aux expériences pionnières de la Grameen Bank au Bangladesh et de la Banco Sol en Bolivie, la microfinance s'est étendue à travers le monde et toucherait aujourd'hui quelque 80 millions de personnes. Ce développement très rapide a été fortement encouragé et soutenu par les grandes organisations internationales et les agences de coopération multi et bilatérales. Leur soutien s'est notamment traduit par le lancement, en février 1997, d'une campagne mondiale visant à aider, par le micro-crédit, 100 millions de familles parmi les plus pauvres à l'horizon 2005. Un an plus tard, en 1998, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé 2005 année internationale du micro-crédit, afin de saluer la contribution du micro-crédit à l'allègement de la pauvreté. Plus récemment, en 2004, un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Sud se sont engagés à soutenir les institutions de microfinance (IMF) et à faciliter leur insertion dans les circuits financiers classiques lors du X<sup>e</sup> sommet de la Francophonie de Ouagadougou. Après vingt ans de structuration et d'institutionnalisation, la microfinance apparaît ainsi comme l'un des outils privilégiés de la lutte contre la pauvreté.

Cet engouement *quasi* généralisé pour la microfinance contraste toutefois avec l'état parcellaire des connaissances sur son efficacité en matière de lutte

contre la pauvreté. Dans une publication récente consacrée à la microfinance<sup>1</sup>, on peut ainsi lire : *"MFI field operations have far surpassed the research capacity to analyze them, so excitement about the use of microfinance for poverty alleviation is not backed up with sound facts derived from rigorous research. Given the current state of knowledge, it is difficult to allocate confidently public resources to micro-finance development"*<sup>2</sup>. Cet état de fait tient à un manque de données fiables d'une part, et à la difficulté à mesurer de façon rigoureuse l'impact d'un projet de microfinance sur la pauvreté d'autre part. Une évaluation consistant par exemple à observer l'évolution des revenus d'un groupe d'emprunteurs et à regarder la proportion de ceux qui franchissent le seuil de pauvreté ne renseigne en rien sur l'impact du projet. Pour qu'il en soit autrement, l'évaluateur a besoin d'un contrefactuel, *i.e.* d'une

1. Zeller M. et R.L. Meyer (sous la direction de) (2003), *The Triangle of Microfinance: Financial Sustainability, Outreach and Impact*, John Hopkins University Press, Baltimore, 424 p.

2. «Les opérations de terrain des IMF ont largement surpassé les capacités de la recherche à les analyser, et de ce fait, l'enthousiasme généré par l'utilisation de la microfinance pour l'allègement de la pauvreté ne repose sur aucun fait tangible émanant d'une recherche rigoureuse. Etant donné l'état actuel des connaissances, il est difficile d'allouer en toute confiance des ressources publiques au développement de la microfinance».

estimation de ce que serait le niveau de revenu de l'emprunteur (ou de tout autre indicateur d'intérêt) s'il n'avait pas emprunté. Répondre à cette question impose concrètement que l'évaluateur puisse identifier un groupe de non-emprunteurs (ou groupe témoin) présentant des caractéristiques analogues à celles des emprunteurs (ou groupe traité) et comparer leurs situations respectives en plusieurs points du temps.

L'objectif du présent article est de dresser un panorama des études d'impact récentes mobilisant ce type de méthodologie afin d'apporter un éclairage sur la question de la contribution de la microfinance à la réduction de la pauvreté. Plus précisément, en se limitant pour l'essentiel aux travaux ayant fait l'objet de publications dans des revues académiques, il propose une synthèse des réponses apportées aux interrogations suivantes :

- La microfinance atteint-elle les plus pauvres ?
- La microfinance contribue-t-elle à faire sortir durablement les populations de la pauvreté ?
- Quel est le rapport coût-bénéfices de la microfinance comparé à celui d'autres interventions en matière de lutte contre la pauvreté ?<sup>3</sup>

### **La microfinance atteint-elle les plus pauvres ?**

Bien que la plupart des IMF affichent un objectif d'accessibilité élargie des pauvres aux services financiers, rares sont celles qui mènent une politique de ciblage volontariste en faveur de cette catégorie de population. Bien des opérateurs jugent notamment inutile de dresser une liste de critères stricts d'éligibilité, considérant que les caractéristiques des prêts qu'ils octroient (prêts de faible montant et à court terme, remboursements rapides et fréquents, etc.) n'intéressent pas les populations les plus favorisées et conduisent de ce fait naturellement à leur exclusion<sup>4</sup>.

3. Le choix de restreindre cette revue de littérature aux seules publications académiques permet de garantir une certaine homogénéité méthodologique. Il a néanmoins l'inconvénient de conduire à un biais rural et asiatique dans la mesure où les publications retenues portent massivement (mais non exclusivement) sur les expériences de microfinance rurale au Bangladesh.

4. La BRAC et la Grameen Bank font partie des IMF qui mènent une politique de ciblage volontariste en n'autorisant pas (en principe) les ménages dotés de plus de 0,5 acre de terre à accéder à leurs services financiers.

Qu'en est-il dans la réalité ? Quelques études se sont attachées à comparer le niveau de pauvreté de la clientèle des IMF à celui de leur territoire d'intervention. L'étude de Navajas *et al* (2000)<sup>5</sup> sur la Bolivie, par exemple, compare le niveau de pauvreté d'un échantillon de 588 clients de cinq IMF (BancoSol, Caja Los Andes, FIE, Sartawi et PRODEM) avec le niveau de pauvreté de la population de La Paz. L'indicateur de pauvreté retenu est un indicateur composite de satisfaction des besoins fondamentaux comportant quatre éléments : l'habitat (type de matériaux utilisés pour le sol, les murs et le toit, nombre de personnes par pièce), l'accès aux services publics (accès à l'électricité, source d'approvisionnement en eau, etc.), l'éducation (nombre d'années de scolarisation achevées, fréquentation scolaire, etc.) et la santé. Les résultats obtenus sont les suivants : (1) les cinq IMF prises dans leur ensemble ne touchent pas les plus pauvres des pauvres, mais les individus qui se situent soit juste au-dessus, soit juste en-dessous de la ligne de pauvreté ; (2) les opérations de prêts à des groupes de caution solidaire atteignent davantage les plus pauvres que les opérations de prêts à des individus ; (3) les IMF intervenant en milieu rural touchent davantage les plus pauvres que les celles intervenant en milieu urbain. Dans une étude sur deux villages situés au nord du Bangladesh, Amin *et al* (2001)<sup>6</sup> examinent quant à eux dans quelle mesure les membres de trois programmes de microfinance (Grameen Bank, BRAC et ASA) étaient, avant leur adhésion, dans une situation de plus grande pauvreté et de plus grande vulnérabilité que les individus n'étant pas membres de ces institutions. Pour ce faire, les auteurs mobilisent deux enquêtes : l'une réalisée en 1991/92, avant que les trois IMF ne soient véritablement présentes dans les villages ; l'autre réalisée en 1995, après implantation effective des trois IMF. L'indicateur de pauvreté retenu est un indicateur de pauvreté monétaire : sont considérés comme pauvres les ménages dont la consommation par tête est inférieure à 425 *taka* par mois. L'indicateur de vulnérabilité est quant à lui estimé économétriquement. Il mesure la capacité des ménages à se protéger

5. Navajas S. *et al* (2000), « Microcredit and the Poorest of the Poor: Theory and Evidence from Bolivia », *World Development*, vol.28 N°2, pp.333-346.

6. Amin S. *et al* (2001), « Does microcredit Reach the Poor and Vulnerable? Evidence from Northern Bangladesh », Center for International Development Working Paper n° 28, 30p.

contre la variabilité de leurs revenus<sup>7</sup>. Les résultats de l'étude suggèrent que les IMF parviennent à atteindre les ménages pauvres mais qu'elles échouent à atteindre ceux qui sont vulnérables dans l'un des deux villages (le plus pauvre). En poussant davantage l'analyse, les auteurs montrent que les ménages à la fois pauvres et vulnérables ne sont pas touchés par l'intervention des IMF dans le village le plus pauvre. Dans une autre étude portant sur une seule de ces trois institutions (la BRAC) mais réalisée à une échelle géographique plus large<sup>8</sup>, deux faits stylisés émergent : (1) les ménages les plus pauvres ont une plus forte probabilité d'être membres de l'IMF et sont donc sur-représentés au sein de la clientèle ; (2) la majorité des ménages pauvres, tout en étant éligibles, ne sont pas membres de l'IMF. Ce faible taux de couverture n'est pas seulement lié à une insuffisance de l'offre de services financiers de la part de l'IMF, mais également à un phénomène d'auto-sélection au sein des populations éligibles. Les ménages de petite taille, ne possédant aucune terre et dont la femme n'est pas ou peu instruite sont ainsi associés à un faible taux de participation. Une dernière étude<sup>9</sup>, portant sur des projets de microfinance intervenant dans le nord-est de la Thaïlande, montre qu'en dépit d'une volonté affichée de cibler prioritairement les ménages les plus pauvres, ces projets touchent majoritairement les ménages qui, au moment de leur implantation dans les villages, étaient les mieux dotés en terre. En outre, aucun des villageois enquêtés ne semble percevoir les projets comme des interventions prioritairement destinés aux pauvres.

7. L'auteur régresse la variation de la consommation par tête des ménages sur la variation de leur revenu et une variable de choc agrégé. Le coefficient estimé de la variable de revenu, compris entre 0 et 1, constitue l'indicateur de vulnérabilité. Compte tenu de cette définition, la proportion de ménages vulnérables peut être tout aussi importante au sein des ménages riches qu'au sein des ménages pauvres, même si l'incapacité des premiers à se protéger contre un choc de revenu a sans aucun doute des conséquences moins désastreuses que chez les seconds.

8. Evans T.G. *et al* (1999), «Demystifying Non participation in Microcredit: A Population-Based Analysis», *World Development*, vol.27 n°2, pp.419-430.

9. Coleman B.E. (2002), «Microfinance in Northeast Thailand: Who Benefits and How Much?», *Economic and Research Department Paper Series n° 9*, Asian Development Bank, 35p.

Le bref aperçu qui vient d'être donné des études récentes consacrées à l'analyse des caractéristiques des clients des IMF montre qu'atteindre les plus pauvres est une tâche difficile. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord et contrairement à une idée communément admise, les caractéristiques des produits financiers proposés ne semblent pas, dans les faits, conduire naturellement à l'exclusion des populations relativement plus aisées. Deuxièmement, l'introduction de critères stricts d'éligibilité dans les procédures des IMF ne suffit pas à écarter définitivement les plus riches<sup>10</sup>. Troisièmement, il arrive que certains groupes de population pourtant éligibles s'excluent d'eux-mêmes des programmes de microfinance. En outre, toutes les IMF n'ont pas pour objectif prioritaire de cibler les plus pauvres. Toutes ces raisons plaident en faveur d'une évaluation plus systématique des performances sociales des IMF et de leur implication réelle dans la lutte contre la pauvreté. Le CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) en collaboration avec l'IFPRI (International Food Policy Research Institute) a d'ailleurs récemment proposé un outil fiable et peu coûteux d'évaluation de la pauvreté (*Poverty Assessment Tool*) qui devrait faciliter ce type d'analyse<sup>11</sup>.

### **La microfinance contribue-t-elle à faire sortir durablement les populations de la pauvreté ?<sup>12</sup>**

Fréquemment cité dans la littérature portant sur la microfinance, l'ouvrage de Hulme et Mosley, publié en 1996<sup>13</sup>, rassemble les études d'impact de treize

10. cf. notamment Morduch J. (1999), «The Microfinance Promise», *Journal of Economic Literature*, vol.XXXVII, pp.1569-1614. L'auteur montre qu'au sein de la Grameen Bank, de la BRAC et de la BRDB, 18 à 32 % des membres ne remplissent pas les critères d'éligibilité inscrits dans les procédures de ces institutions.

11. Pour plus de détails sur cet outil, le lecteur est renvoyé à Henry C. *et al* (2000), *Assessing the relative poverty of microfinance client: a CGAP operational tool*, Washington D.C., CGAP – IFPRI (disponible à l'adresse internet suivante : [http://www.cgap.org/docs/TechnicalTool\\_05\\_overview.pdf](http://www.cgap.org/docs/TechnicalTool_05_overview.pdf)).

12. Cette section s'appuie sur un article présenté lors de la conférence de l'Asian Development Bank Institute sur le thème «Microfinance and poverty reduction», Tokyo, décembre 2003, qui s'intitule : «Micro-finance and poverty reduction in Asia: what is the evidence?».

13. Hulme D. et P. Mosley (1996), *Finance Against Poverty*, vols.1 et 2, Routledge: London.

IMF intervenant dans sept pays (la Bolivie, l'Indonésie, le Kenya, le Malawi, l'Inde, le Sri Lanka et le Bangladesh)<sup>14</sup>. Pour chacune des études, deux vagues d'enquête ont été réalisées, en 1989 et 1993, auprès d'un échantillon aléatoire de 150 emprunteurs et d'un groupe de contrôle présentant des caractéristiques similaires en termes de niveau de revenu, d'actifs et d'accès aux infrastructures. Dans l'ensemble, les études concluent à un impact positif de l'intervention des IMF sur le revenu des emprunteurs pauvres. L'augmentation moyenne du revenu des emprunteurs par rapport à celui des non emprunteurs varie entre 10-12 % (Indonésie) et 30 % (Bangladesh et Inde). Les résultats suggèrent par ailleurs que l'efficacité des IMF augmente avec le niveau de revenu initial des clients. Autrement dit, le revenu des emprunteurs non pauvres augmente en moyenne davantage que celui des emprunteurs se situant en-dessous du seuil de pauvreté. Pour les plus pauvres des pauvres, l'impact des prêts serait ainsi en moyenne faible, voire négatif. La raison invoquée par les auteurs est que les individus très pauvres contracteraient des prêts de faible montant pour assurer leur subsistance et non pour adopter de nouvelles technologies, acquérir du capital ou recruter de la main d'œuvre. Bien qu'obtenus à partir d'une méthodologie rigoureuse, ces résultats ont été contestés par d'autres chercheurs. Morduch (*op.cit.*) dénonce notamment la manière dont ont été constitués les groupes de contrôle. Il montre par exemple que, dans certaines études de cas (notamment celle portant sur la BRI, en Indonésie), la situation du groupe de contrôle était dès le départ très différente de celle du groupe d'emprunteurs, avec un différentiel de revenu entre les deux groupes de 40 % en moyenne au profit des emprunteurs. L'impact mesuré ne serait donc que le reflet de la persistance d'un écart de revenu entre les deux groupes, et non l'effet du crédit. Dans une contribution plus récente et encore préliminaire, Morduch remet également en question l'existence d'une relation inverse entre les gains obtenus grâce au crédit et le niveau initial de revenu.

En dehors de cet ouvrage, la réalisation d'enquêtes à l'initiative du Bangladesh Institute of Development

14. Bien que les treize IMF en question aient toutes pour mission de faire reculer la pauvreté, la proportion de clients pauvres en leur sein est extrêmement variable puisqu'elle va de 7 % pour la BRI (Indonésie) et SACA (Malawi) à largement plus de 50% pour les organismes du Bangladesh.

Studies (BIDS) et de la Banque mondiale au cours des années 1990 a donné lieu à la publication d'un certain nombre de travaux portant sur l'impact de trois grands programmes de microfinance intervenant au Bangladesh (Grameen Bank, BRAC et BRDB), dont une synthèse est proposée par Khandker (1998)<sup>15</sup>. D'un point de vue méthodologique, l'impact est mesuré à l'aide d'une approche par double différence (différence entre les ménages éligibles et non éligibles d'une part; différence entre villages bénéficiant et ne bénéficiant pas de l'intervention d'autre part). L'un des principaux résultats des analyses mobilisant la première vague d'enquêtes, en 1991/92, est que l'intervention des trois IMF a un impact positif sur la consommation des ménages, et que cet impact est plus marqué lorsque l'emprunteur est une femme. Un emprunt de 100 *taka* contracté par une femme conduirait ainsi à une augmentation nette de la consommation annuelle du ménage de 18 *taka*. Plus généralement, l'intervention des IMF permettrait chaque année à 5 % des participants de sortir de la pauvreté. Khandker (2003)<sup>16</sup> poursuit l'analyse en profitant d'une seconde vague d'enquêtes effectuée, en 1998/99, auprès des mêmes ménages. Il trouve là encore un impact positif de l'intervention des IMF sur la consommation des ménages lorsque les emprunteurs sont des femmes, mais ne trouve en revanche pas d'impact significatif lorsque les emprunteurs sont des hommes. Il estime par ailleurs que l'intervention des IMF a permis au taux de pauvreté au sein des participants de diminuer de 8,5 points de pourcentage entre 1991/92 et 1998/99 et au taux de pauvreté extrême de diminuer de 18 points de pourcentage au cours de la même période<sup>17</sup>. Pour finir, l'auteur exploite la dimension en panel des données pour tester la présence d'externalités positives. Il montre que les IMF améliorent également le sort des non participants, notamment de ceux en situation de grande pauvreté.

La même base de données a été mobilisée pour évaluer l'impact de l'intervention des IMF sur la santé et

15. Khandker S. (1998), *Fighting Poverty with Micro-Credit: Experience from Bangladesh*, New York: Oxford University Press.

16. Khandker S. (2003), «Micro-finance and Poverty: Evidence Using Panel Data from Bangladesh», World Bank Policy Research Working Paper 2945, 31p.

17. Le seuil de pauvreté est calculé sur la base d'une ration quotidienne de 2112 calories; celui de la pauvreté extrême sur la base d'une ration quotidienne de 1739 calories.

l'éducation. L'étude de Pitt et Khandker (1998)<sup>18</sup> trouve un impact positif et souvent significatif sur la scolarisation des filles comme des garçons. Celle de Pitt *et al* (2003)<sup>19</sup> montre que les crédits octroyés aux femmes contribuent à améliorer sensiblement les indicateurs de santé de leurs enfants, tandis que ceux attribués aux hommes semblent sans effet<sup>20</sup>.

Cet ensemble de résultats forts et positifs sur le Bangladesh constitue sans aucun doute à ce jour la preuve la plus convaincante de l'efficacité de la microfinance en matière de lutte contre la pauvreté. Pourtant, quelques réserves sur la validité des conclusions de ces études ont été çà et là émises. Morduch (*op.cit.*) a notamment démontré de façon assez convaincante que les résultats de Pitt et Khandker auraient été bien moins concluants si les auteurs avaient tenu compte des erreurs de ciblage des programmes<sup>21</sup>. En répliquant toutes leurs estimations économétriques sur des échantillons de clients et de témoins plus comparables, il conclut que l'intervention des IMF est sans effet sur la consommation des ménages. L'autre réserve qui a été émise repose sur le constat que 30 % des ménages qui étaient membres d'une IMF en 1991/92 ne l'étaient plus en 1997/98. Ce pourcentage relativement élevé laisse penser que certains ménages ont vu leur situation se dégrader au cours de la période et que cela les a contraints à interrompre leur participation à l'un des programmes.

La littérature compte également un certain nombre d'études dont les conclusions quant à la contribution de la microfinance à la réduction de la pauvreté sont plus nuancées. A titre d'illustration, l'étude de Coleman (*op.cit.*) sur la Thaïlande montre non seulement que les villageois les plus riches ont une probabilité plus forte de participer à un programme de microfinance

mais aussi que l'impact estimé des crédits qui leur sont octroyés est plus fort que celui des crédits octroyés aux moins riches. Ce dernier résultat peut être le signe que les ménages disposant déjà d'un certain niveau de ressources sont ceux qui bénéficient le plus de l'intervention des IMF, comme l'affirment Hulme et Mosley. Mais l'auteur ne semble pas exclure qu'il puisse être aussi le reflet d'une stratégie de récupération du programme par les mieux nantis.

Pour finir, plusieurs études portant là encore exclusivement sur le Bangladesh se sont attachées à examiner l'impact des programmes de microfinance sur l'émancipation (*empowerment*) des femmes. Leurs conclusions sont contrastées. Hashemi *et al* (1996)<sup>22</sup>, par exemple, retiennent huit indicateurs d'*empowerment*: (1) la mobilité physique (fréquence des déplacements au marché, en ville, etc.); (2) la sécurité économique (actifs immobiliers ou productifs possédés, épargne, etc.); (3) la capacité à réaliser de petits achats; (4) la capacité à réaliser de gros achats; (5) la participation aux prises de décision du ménage; (6) le statut au sein de la famille; (7) la conscience politique; (8) la participation à la vie publique (participation à des manifestations, etc.). En contrôlant pour l'auto-sélection (*i.e.* en contrôlant pour le fait que les femmes émancipées ont sans doute une probabilité plus forte de participer à un programme de microfinance), les auteurs trouvent que l'accès au crédit favorise l'émancipation des femmes. Il semble en outre être associé à une moindre incidence de la violence à l'encontre des femmes. Ces conclusions sont quelque peu contradictoires avec celles de Goetz et Sen Gupta (1996)<sup>23</sup>. Ces derniers utilisent le degré de contrôle des femmes sur les emprunts qu'elles contractent comme indicateur d'«émancipation économique». Ils montrent que dans 63 % des cas, les femmes, notamment celles qui sont mariées, n'ont aucun contrôle ou qu'un contrôle limité sur l'usage des emprunts qu'elles contractent en leur nom. Les auteurs poursuivent en envisageant trois scénarios de remboursement possibles et en montrant que tous ont des implications négatives pour les femmes. Dans le premier scénario, celui qui

18. Pitt M. et S. Khandker (1998), «The impact of Group-Based Credit Programs on Poor Households in Bangladesh: Does the Gender of Participants Matter?», *Journal of Political Economy*, vol.106, pp.958-977.

19. Pitt M. et al (2003), Credit Programs for the Poor and the Health Status of Children in Rural Bangladesh, *International Economic Review*, vol.44 n°1, pp.87-118.

20. La littérature récente compte d'autres études ayant cherché à évaluer l'impact de projets de microfinance sur la santé et l'éducation dans des contextes différents [voir notamment Panjaitan-Drioadisuryo et Cloud (1999) sur l'Indonésie et Maldonado *et al* (2003) sur la Bolivie].

21. Nombre de ménages théoriquement non éligibles (*i.e.* dotés de plus de 0,5 acre de terre) participent aux programmes.

22. Hashemi S. et al (1996), «Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh», *World Development*, Vol.24 n°4, pp.635-653.

23. Goetz A. et R. Sen Gupta (1996), «Who Takes the Credit? Gender, Power and Control over Loan Use in Rural Credit Programmes in Bangladesh», *World Development*, Vol.24 n°1, pp.45-63.

contrôle effectivement l'usage du crédit effectue lui-même les remboursements. La femme qui a emprunté n'est donc pas pénalisée, mais l'objectif d'*empowerment* à travers l'accès au micro-crédit n'est pas atteint. Dans le deuxième scénario, celui qui contrôle effectivement l'usage du crédit est dans l'incapacité d'effectuer lui-même les remboursements. La femme qui a emprunté est dans ce cas contrainte de consacrer une partie de ses ressources au remboursement d'un prêt dont elle n'a pas bénéficié. Dans le troisième scénario, celui qui contrôle effectivement l'usage du crédit refuse d'effectuer lui-même les remboursements. Dans ce dernier contexte, non seulement le crédit n'a pas conduit à l'*empowerment* de la femme, mais il est aussi source de tensions entre membres du ménage. Kabeer (2001)<sup>24</sup> examine quant à lui les raisons qui expliquent que les conclusions des études d'impact sur la question de l'émancipation des femmes soient aussi divergentes. La première est d'ordre méthodologique: les études ayant un verdict négatif se concentrent généralement sur les questions relatives à l'accès, à l'usage et au contrôle des fonds empruntés, tandis que celles ayant un verdict positif se focalisent davantage sur la question plus en aval des retombées de ces ressources financières. La seconde raison tient selon lui au fait que les auteurs des études ont une compréhension différente des relations de pouvoir et des processus de décision au sein des ménages. L'auteur montre ensuite tout l'intérêt d'une évaluation reposant

sur une approche participative. L'implication active des femmes dans la démarche évaluative leur permet en effet de faire valoir leur propre point de vue et leur propre perception du concept d'*empowerment*.

### Quel est le rapport coût-efficacité de la microfinance ?

Compte tenu de difficultés méthodologiques évidentes et d'un manque de données fiables, très peu d'études ont cherché à comparer les bénéfices attendus d'un programme de microfinance avec les coûts que cela engendre. La principale contribution sur cette question est celle de Khandker (1998)<sup>25</sup>. L'auteur propose une évaluation du rapport coût-efficacité d'un certain nombre de programmes de microfinance intervenant au Bangladesh et les compare au rapport coût-efficacité d'institutions financières plus formelles ou d'autres interventions ciblant les pauvres. Dans son travail, le rapport coût-efficacité est défini comme le coût d'1 *taka* supplémentaire de consommation au profit d'un ménage pauvre. Les résultats de cette évaluation sont présentés dans le tableau 1. Tous reposent sur l'hypothèse d'un ciblage parfait vers les pauvres (l'auteur suppose en d'autres termes qu'aucun ménage situé au-dessus du seuil de pauvreté ne bénéficie de l'un des programmes concernés).

**Tableau 1. Rapport coût-efficacité (\*) de différents programmes ciblant les pauvres au Bangladesh (années 1990)**

Type d'intervention	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Microfinance</b>			
Grameen Bank	0,91	1,48	
BRAC	3,53	2,59	
<b>Banques rurales</b>			
BKB			4,88
RAKUB			3,26
<b>Programmes sociaux</b>			
Food for work (CARE)			2,62
Food for work (PAM)			1,71

Sources : Khandker (1998), tableaux 7.2 et 7.3, tirés de Kurmanalieva et al (2003), « Micro-finance and Poverty reduction in Asia : what is the evidence ? », ADB Institute.

(\*) Rapport entre le coût de l'intervention et le supplément de revenu qu'elle occasionne au profit d'un ménage pauvre.

24. Kabeer N. (2001), "Conflicts Over Credit: Re-Evaluating the Empowerment Potential of Loans to Women in Rural Bangladesh", *World Development*, Vol.29 n°1, pp.63-84.

25. Khandker (1998) *op.cit.*

Les chiffres suggèrent qu'à efficacité équivalente, l'intervention de la Grameen Bank<sup>26</sup> est bien moins coûteuse que celle de la BRAC et d'autres programmes destinés aux pauvres. L'impact positif des crédits sur la consommation étant en outre plus marqué au sein de la clientèle féminine, le rapport coût-efficacité de l'intervention de la Grameen Bank est moins élevé lorsqu'il est mesuré sur cette clientèle que lorsqu'il est mesuré sur la clientèle masculine. Une autre étude consacrée à la seule Grameen Bank estime que pour un coût global de 107 millions de dollars, la banque est parvenue à délivrer un montant cumulé de prêts de 500 millions de dollars sur la période 1983-1997. En appliquant à ce montant le même taux de rendement que celui estimé par Khandker (1998, op.cit.), on peut ainsi estimer le rapport coût-efficacité de la Grameen Bank à 1,15. Burgess et Pande (2003)<sup>27</sup> proposent quant à eux une estimation du rapport coût-efficacité d'un programme d'expansion de réseaux bancaires en Inde rurale. Ils évaluent à 2,72 *rupees* le coût que représente un gain de revenu de 1 *rupee* au profit d'un ménage pauvre.

Bien sûr, ces quelques chiffres ne sont que des estimations grossières et ont été obtenus en simplifiant considérablement la réalité<sup>28</sup>. En se focalisant sur le supplément de consommation constaté à court terme, ils font par exemple abstraction de la dynamique des gains obtenus grâce au crédit. Mais ils montrent néanmoins que la question de savoir si la microfinance est nécessairement moins coûteuse que d'autres types d'intervention ne trouve pas de réponse évidente.

26. Schreiner M. (1999), «A Cost-Effectiveness Analysis of the Grameen Bank of Bangladesh», Center for Social Development Working Paper n°99-5.

27. Burgess R. et R. Pande (2003), «Do Rural Banks Matter? Evidence from the Indian Social Banking Experiment», The Suntori and Toyota International Centres for Economics and Related Disciplines, Discussion Paper n°DEDPS/40, London School of Economics and Political Science.

28. En comparant le coût-efficacité de différentes IMF, Khandker fait notamment l'hypothèse forte que toutes offrent exactement le même type de services et qu'un dollar prêté par l'une est comparable à un dollar prêté par l'autre.

## Conclusion

Que nous a appris le passage en revue de la littérature récente consacrée à l'impact de programmes de microfinance ? Il nous a principalement montré qu'en dépit du fort engouement pour ce type d'intervention, la microfinance n'était pas la panacée. Elle a certes permis de sensiblement améliorer le sort des pauvres dans certaines régions du monde. Mais elle a aussi parfois échoué à atteindre prioritairement cette catégorie de population. Cet échec tient à plusieurs facteurs. Il peut être lié à des «comportements déviants» visant à contourner, lorsqu'elles existent, les règles fixées par les IMF. Il en est ainsi du recours à des prête-noms ou de la mainmise des hommes sur les fonds obtenus par leurs femmes ou leurs filles lorsque l'accès au crédit est exclusivement réservé à une clientèle féminine. Il peut aussi être lié à un phénomène d'auto-sélection lorsque les plus pauvres s'excluent d'eux-mêmes des programmes de microfinance. Il résulte parfois simplement du fait que la réduction de la pauvreté n'est pas systématiquement inscrite dans les missions des IMF.

Faute de consensus sur la façon d'atteindre les plus pauvres, plusieurs auteurs recommandent la mise en place de programmes qui se soucieraient davantage des populations les plus défavorisées. En proposant des formations techniques et une aide alimentaire en complément des crédits qu'il octroie, le programme IGVGD (*Income Generation for Vulnerable Group Development*) de la BRAC, au Bangladesh, est, à ce titre, souvent cité en exemple. Il a montré qu'en élargissant la gamme des produits proposés, il était possible d'améliorer sensiblement le taux de couverture d'une IMF au sein des couches de population les plus défavorisées, même si une proportion non négligeable d'individus très pauvres en reste exclue<sup>29</sup>. Les déviations existantes montrent par ailleurs toute l'importance qu'il y a à mener plus systématiquement des études d'impact rigoureuses pour identifier les catégories de population profitant réellement de l'intervention des IMF et leurs trajectoires.

29. Pour une évaluation de ce programme, le lecteur est renvoyé à Matin I. et D. Hulme (2003), «Programs for the Poorest: Learning from the IGVGD Program in Bangladesh», *World Development*, Vol.31 n°3, pp.647-665.